





BIENTÔT UNE VALSE DES TARIFS DU STATIONNEMENT A COLOMBES ?

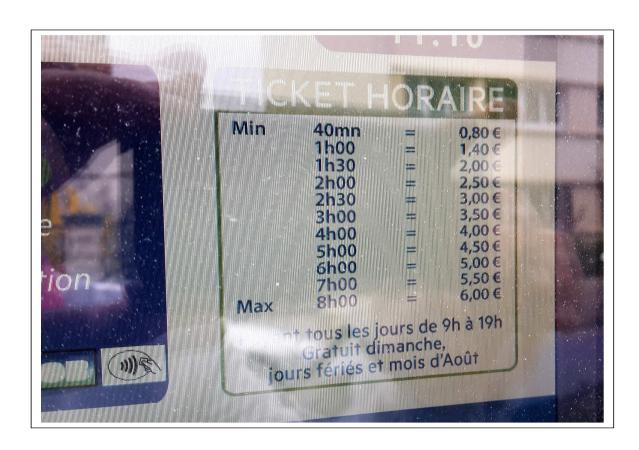
Le montant des PV de stationnement pourra bientôt varier selon les communes. Ces dernières seront habilitées à fixer le tarif de l'amende.

L'amende pénale sera remplacée par le nouveau forfait de post-stationnement. Reportée une première fois au 1er Octobre 2016 puis finalement au 1er janvier 2018, la loi concernant le tarif de l'amende pour stationnement payant doit permettre d'appliquer <u>un prix de l'amende</u> <u>différent selon le lieu de l'infraction en fonction des collectivités locales</u>

L'amende forfaitaire s'appliquera jusqu'au 01/01/2018, majorée à 33 € en cas de non-paiement. Elle n'entraine pas de perte de points, mais ne peut être minorée en cas de paiement rapide.

Il faut noter que le montant du nouveau forfait post stationnement (FPS) ne pourra dépasser la durée maximale de stationnement définie par le barème tarifaire de paiement immédiat en vigueur dans la ville considérée, <u>c'est-à-dire le prix maximum indiqué sur l'horodateur.</u>

A Colombes, le prix maximum indiqué sur l'horodateur est de 6,00 €.



Pour exemple, à Paris les <u>nouveaux tarifs progressifs seront les suivants</u>:

NOUVEAU TARIF PARCMÈTRE STATIONNEMENT À PARIS

Durée	Tarif Zone 1	Tarif Zone 2
1 heure	4€	2,4€
2 heures	8€	4,8€
3 heures	16€	9,6€
4 heures	26€	16,8€
5 heures	38€	25,4€
6 heures	50€	35€

Les augmentations vont varier du double au triple selon les arrondissements!

Pour un stationnement de 7 heures (durée maximale autorisée) <u>la facture explosera pour</u> atteindre 68 € au lieu de 28 € selon le tarif actuel.

Alors que va décider Mme Goueta pour Colombes ?

Faire valser les tarifs comme à Paris serait complètement incompréhensible car contrairement à Paris, <u>c'est Q-Park qui bénéficerait de l'explosion des prix !</u>

<u>Il ne vous a pas échappé que Paris l'a beaucoup mieux joué que Colombes</u>....toutes les recettes tombent dans les caisses de la capitale......<u>alors que c'est le contraire chez nous.</u>

Une raison de plus de ne pluss accepter de laisser perdurer une situation qui nous ligote au profit de Q-Park et qui nous fait perdre des sommes énormes chaque année!

ANNULATION!

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur <u>parkinggratuit92@gmail.com</u>, et nous diffuserons vos informations. Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquejaime.fr